

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS N°: 23
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil dix-neuf, le lundi 15 avril à 11h00, le Conseil municipal de la Commune d'Oulles-en-Oisans, dûment convoqué le lundi 1^{er} avril 2019, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Stéphane GIRARD, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE : 7

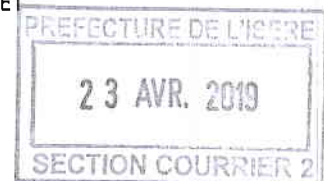
PRÉSENTS : 5

Stéphane GIRARD, Clotilde CORRENOZ, Maurice NICOLUSSI, Patrick HUSTACHE, Marc PARISSET

ABSENTS : 2

Édouard BOS, Michel JORCIN

POUVOIRS : 0



Mme Clotilde CORRENOZ a été désignée secrétaire de séance.

OBJET : Projet réfection des toilettes publiques

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal les chiffrages obtenus pour le projet de réfection des toilettes publiques, ainsi qu'un plan de financement prévisionnel.

Dépenses		Recettes		
Nature	Montant HT	Financier	Montant	Taux
Aménagements (ossature, plafond, bardage)	3 066,10 €	Département de l'Isère <i>Dotations territoriales</i>	6 408,08 €	75 %
Équipements (plomberie, sanitaire)	5 478,00 €	Communauté de communes de l'Oisans <i>Fonds dotation petites communes</i>	427,21 €	5 %
		Autofinancement	1 708,81 €	20 %
TOTAL DÉPENSES	8 544,10 €		8 544,10 €	100 %

Le **Conseil municipal**, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **décide** d'engager le projet de réfection des toilettes publiques, **retient** le plan de financement proposé ci-dessus, et **charge** Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,
Stéphane GIRARD

